



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NATIONALE PARITAIRE CCNT 1965 DU 19 MAI 2017

Présents : UNISSS, SISMES
CGT, SUD, FNAS-FO, CFDT, CFTC

Absents : CGC-PME

1) Le relevé de décision du 17 mars sera validé à la prochaine commission.

2) Observatoire paritaire de la négociation

Le document martyr proposé par les employeur est obsolète.
CGT et SUD ne sont pas pour l'instant favorables à cette création d'observatoire.

La CFDT fait une proposition « Projet CFDT d'avenant X-2017 relatif au dialogue social ».
Le débat aura lieu en septembre.

3) Avenants cadre :

Sur les transferts, les employeurs recueillent les accords en vigueur dans les établissements et présenteront un accord type...

Pour les astreintes, des accords sont déjà signés dans certains établissements.

4) Complémentaire santé :

Il faudra revoir l'avenant et procéder à la suppression de la période d'ancienneté. Un avenant sera proposé.

5) Prévoyance :

50% des établissements ont adhéré à la prévoyance recommandée (Solimut).
Il est remonté des problèmes de démarchage et de réactivité.

6) Questions diverses :

Des précisions sont demandées aux employeurs concernant l'augmentation du GVT... Il est noté des disparités en fonction du public accueilli...

Nombre d'adhérents à la CCNT 65 : 3013 répertoriés mais il y a davantage d'adhésions qui restent à prendre en compte. Les employeurs avancent le nombre de 5000 (et en plus des associations qui appliquent la convention sans cotiser).

Sur la restructuration des branches, c'est l'incertitude au vu des critères de moins de 5000 et de sans activité. Des arrêtés devraient paraître en septembre-novembre.

Fin de séance à 11h55 et prochaine commission : septembre 2017.